



# CAISSE DES ÉCOLES DE BOURAY-SUR-JUINE

## Réunion du Comité du 21 Avril 2017



L'an deux mille dix-sept, le huit septembre, à vingt heures trente minutes, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CABOT, Président.

**Étaient présents :** M. CABOT, Président, MMes NICOLLE, BRANCON, PERCHET, RESCOURIO, MM. NOBILEAU, VIDAL, LEVIER, et WILHELM

**Absents Excusés :** M. DUJON

**Autres participants :** MMes DECROIX, RICHARD, CHAUVET, RENAUDOT, MM. BESSE et LAVENANT

M. WILHELM est élu secrétaire de séance.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JUIN 2017

Le procès-verbal de la séance du 23 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

#### 1. ELECTION DU VICE-PRESIDENT, DU TRESORIER ADJOINT:

A ce jour, aucune candidature pour ces postes vacants n'est connue. Nous espérons pouvoir trouver rapidement des bénévoles intéressés pour intégrer le Bureau, apporter leur bonne humeur et leurs nouvelles idées !

Nous rappelons que l'Assemblée Générale de la CDE aura lieu vendredi 22 septembre à 20h30 dans la salle du Conseil de la Mairie de Bouray.

#### 2. ORGANISATION DE LA FANTOMARCHE:

La Fantômarche aura lieu mardi 31 octobre 2017, à partir de 18h au Parc de la Tourbière (même lieu que l'année dernière).

Nous rappelons en séance qu'en 2016, cette manifestation avait failli être annulée au dernier moment faute de bénévoles en nombre suffisant: manque de personnes pour aider à l'installation du décor et à l'atelier des fantômes dans le parc, ainsi que manque de fantômes proprement dits.

Cette année, l'association bouraysienne 'Jeunesse Solidaire' représentée en séance par son Président M. Rémi LAVENANT, se dit prête à nous aider pour cette fantômarche en faisant venir quelques-uns de ses membres et ainsi jouer le rôle de fantômes (3 à 4 personnes sans doute). Nous les remercions par avance de cette gentille attention.

Nous aurons malgré tout encore besoin de bénévoles pour aider à préparer le Parc en amont de la manifestation. Une préparation du parc vers 17h , 17h30 le 31/10 sera donc nécessaire, avec un minimum de 6 à 7 personnes si on veut pouvoir assurer l'installation des ateliers de fantômes dans de bonnes conditions.

La sécurité du site devra être assurée également via la participation d'un maximum de bénévoles. L'année dernière, il y avait pas moins de 4 personnes aux différentes entrées du Parc (entrée parking et entrée du parc proprement dit pour 'rythmer' les entrées dans le parc).

Sur ces deux points, un sondage sera donc lancé via le flyer annonçant la manifestation, avec une date butoire d'inscription au 13 Octobre. La restitution de ce sondage sera faite au cours de la réunion de la CDE du même jour, et le Bureau statuera sur le maintien ou non de la Fantômarche en fonction du nombre de bénévoles inscrits prêts à aider au bon déroulement de cette fête.

Pour assurer la promotion de cet événement, un flyer sera réalisé par le secrétariat du Bureau, et sera ensuite imprimé avec l'aide de la Mairie en différents formats pour alimenter les cahiers de nos écoliers notamment. Les grands formats seront affichés quant à eux sur les panneaux habituels de communication de la commune. Une affiche plus spécifique à l'attention des collégiens de Bouray sera mise au niveau de la passerelle menant au collège de Lardy pour aider à trouver un maximum de fantômes pour cette manifestation.

Afin d'agrémenter le Parc aux fantômes, une proposition est faite cette année en séance : utiliser la barque de la commune et la mettre sur le plan d'eau de la Tourbière. Ceci permettra aux fantômes présents de surprendre encore davantage nos petits bouraysiens ! (merci aux parents lisant ce compte rendu de tenir cette information secrète svp. :o) )

Le service technique de la Mairie annonce qu'il se chargera de l'entretien du parc quelques jours avant la manifestation.

Enfin, la boum qui suivra la fantômache se tiendra comme à l'accoutumé dans la salle du Gâtinais. La liste de course de l'année dernière sera reconduite.

Nous comptons également sur la gentillesse des parents pour agrémenter le buffet de leurs préparations sucrées et salées.

Enfin, Mme RENAUDOT contacte l'animateur bénévole ayant oeuvré avec succès ces dernières années sur cette boum, en espérant qu'il pourra encore une fois cette année faire danser nos petites têtes blondes.

### **3. PRESENTATION DE LA CDE APRES LES REUNIONS DE RENTREE DE L'ECOLE MATERNELLE:**

Ces réunions de rentrée auront lieu samedi 9 septembre de 8h30 à 11h30. Des membres du Bureau et bénévoles de la CDE seront présents au cours de cette matinée afin de présenter les activités et les fondements de la CDE.

Le stand sera agrémenté pour plus de convivialité de café, viennoiseries et autres gâteaux sucrés et salés.

Nous espérons toujours via ces réunions d'information attirer de nouveaux parents susceptibles d'intégrer le Bureau ou simplement nous aider , ne serait que de temps en temps, au bon déroulement des différentes manifestations.

#### 4. VENTES DES BRIOCHES:

La vente des brioches aura lieu dimanche 10 septembre à partir de 9h30 dans les rues du village. Le rendez-vous pour les bénévoles et les enfants musiciens (cloche, harmonica et autre tambourin sont évidemment les bienvenus) est fixé à 9h devant la salle omnisports.

M. NOBILEAU nous informe que la chariotte traditionnelle a été révisée. Elle sera récupérée demain samedi 9 septembre par M. BESSE.

4 équipes sont nécessaires pour assurer une bonne couverture du village dans la matinée (sans oublier le Petit Mesnil et le Petit Boinveau).

Le Bureau décide de manière collégiale que le prix de vente des brioches restera inchangé cette année malgré la légère augmentation de son prix de revient, soit une revente à 1 euro minimum.

Comme l'année dernière, une commande a été passée pour 250 brioches au sucre et 250 brioches au chocolat.

Une nouveauté cette année sera apportée par la mise à disposition sur le stand de la CDE au forum des associations de 'grosses brioches' qui seront vendues 7 euros.

#### 5. PROCHAINES REUNIONS:

La prochaine réunion de la CDE est programmée le **vendredi 22 septembre 2017 à partir de 20h30** dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Bouray.

Il s'agira de l'**Assemblée Générale**

La réunion suivante du Bureau de la CDE aura quant à elle lieu le **vendredi 13 octobre 2017, partir de 20h30** dans la salle du Conseil municipal de la Mairie de Bouray.

Ordre du jour prévisionnel pour le 13/10/17:

- Organisation de la Fantômarche
- Bilan de la vente des brioches
- Organisation de la Bourse aux Jouets
- Organisation de la vente des sapins de Noël
- Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h12.